

Demande d'inscription à la brocante
du 05 avril
2026
de Cambronne les Ribécourt

Inscription	
N°	
Réservée à l'organisation	

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

Adresse :

Tél :

No de carte d'identité ou No de permis de conduire :

Ajouter une copie recto verso de votre CI ou Permis de conduire

Professionnels : nom de société :

No de RC :

Longueur souhaitée : mètres.

Tarifs : Cambronne = 3€/m ; Extérieur = 4€/m ; Professionnel = 7€/m

Cheque au nom du : **Cambronne SC Handball**

Voiture :

Si véhicule : emplacement d'au moins 1 mètre plus long que la voiture / remorque / camionnette. Avec un minimum de 5 mètres (règlement Art 18)

Détails Emplacement :

Description des objets personnels mis en vente :

Je certifie ne pas encore avoir participé à deux brocantes cette année.

Date :

Signature :

Extrait du Règlement général de la brocante

Le non-respect des mesures sanitaires en vigueur peut entraîner l'exclusion de la brocante.

Aucun remboursement n'est possible après l'inscription quel que soit le motif.

L'annulation de la brocante pour raison sanitaire et sur ordre préfectorale ouvre le droit à un remboursement, qui s'effectuera uniquement en main propre aux moments proposés par les organisateurs.

Art. 1 : Le Cambronne SC Handball est l'organisateur de la brocante se tenant à Cambronne-Les-Ribécourt.
Installation des exposants : de 6h à 8h.
Accueil : rue de la Mairie

Art. 2 : Les exposants doivent se soumettre aux obligations définies par arrêté municipal et à la réglementation en vigueur.

Art. 17 : L'attribution des emplacements relève de la seule responsabilité du placier. Les emplacements sont attribués sur la base de l'ordre de l'inscription.

Art. 18 : Le stationnement d'un véhicule nécessite un emplacement d'au moins 1 mètre plus long que le voiture / remorque / camionnette / camion ; avec un minimum de 5 mètres.
Le nombre d'emplacements avec stationnement d'un véhicule étant limité, l'attribution se fera selon l'ordre des inscriptions, jusqu'à épuisement des dits emplacements.